## MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Ministre

Paris, le 18.05.22 001640 CM

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous remercie pour votre courrier du 28 avril 2022 par lequel vous avez attiré mon attention sur nos agents en poste en Russie. Depuis plusieurs semaines, ces agents vivent dans l'incertitude sur leur avenir, dans l'attente notamment des effets de la décision des autorités russes de déclarer la France, avec tous les pays de l'Union européenne, « Etat inamical ».

Je voulais tout d'abord vous assurer que je comprends l'inquiétude de nos agents, toutes catégories confondues, titulaires, contractuels et recrutés locaux. D'évidence, ceux qui devront quitter le pays s'ils sont déclarés *personae non gratae* seront des victimes collatérales et bien involontaires que nous nous devons d'assister dans cette épreuve. C'est le sens des instructions que j'ai données à la directrice générale de l'administration et de la modernisation et c'est l'esprit dans lequel la direction des ressources humaines (DRH) se prépare à échanger avec chacun d'entre eux lorsque leurs noms seront connus.

En particulier, les agents pourront prendre des congés dans la limite de deux semaines – le reliquat de leurs droits à congés sera conservé bien évidemment – avant d'être placés en appel spécial, ce qui leur permettra de continuer à être rémunérés six semaines comme s'ils étaient encore à Moscou, puis le mois suivant avec 60% des indemnités de résidence à l'étrange (IRE) et le dernier mois avec 35% des IRE. Il leur sera proposé un accompagnement personnalisé afin d'envisager la suite de leur parcours professionnel. A cet égard, les services de la DRH feront le maximum pour que les agents concernés puissent retrouver un poste répondant à leurs vœux et à leurs impératifs familiaux. La mission pour l'action sociale se tiendra à leur disposition pour les accompagner, qu'il s'agisse de les aider à trouver des solutions pour se loger ou pour scolariser leurs enfants.

Monsieur Thierry FRANQUIN Secrétaire général CFDT-MAE Par ailleurs, j'ai autorisé le retour des familles de nos agents en Russie, ainsi qu'en Biélorussie, pour que ceux qui y resteraient ou ceux qui y seraient nommés à l'été puissent être entourés de leurs proches. Cette mesure fera l'objet d'un réexamen régulier pour tenir compte de l'évolution d'une situation qui demeure très volatile.

Soyez assuré de ma plus grande vigilance pour que nos collègues en poste dans cette région frappée par la guerre soient soutenus et accompagnés à la mesure de leur engagement sans faille au service de notre diplomatie et de notre sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves LE DRIAN